

Première réunion du groupe Hermès

9 janvier 2009

Bâtiment des Grands Moulins, s. 785

13h-17h30

Présents : Christine Baron, Andrea Carlino, Malika Combes, Anne Duprat (jusqu'à 15h), Patricia Eichel-Lojkine, Guiomar Hautcoeur, Françoise Lavocat, Marielle Macé, Christine Noille-Clauzade, Otto Pfermann, Sophie Rabau, Mathilde Régent, Martin Rueff (jusqu'à 15h30), Mélanie Sag, Régis Salado (jusqu'à 15h30), Clotilde Thouret (jusqu'à 15h), Chrystel Pinçonat, Anne Teulade, Zoé Schweitzer, Marc Vernet (jusqu'à 15h30), Lise Wajeman.

Excusés : Céline Bonhert, Marianne Closson, Jean-Patrice Courtois, Nicolas Correard, Marc Escola, Vincent Ferré, Marc Hersant, Chantal Liaroutzos, François Lecercle, Jacqueline Nacache, Lionel Naccache, Vincent Nyckees, Claude Murcia, Sylvie Patron, Verane Partensky, collègues américains.

Ouverture

Françoise Lavocat ouvre la séance à 13h.

Elle distingue trois objectifs, qui correspondent à trois niveaux d'analyse, en tenant compte de la spécificité du projet, y compris dans ses points faibles (étendue, risque de dispersion, interdisciplinarité revendiquée, mais reposant sur de trop maigres forces, comme le souligne la fiche d'évaluation de l'ANR qui recommande de renforcer l'équipe sur ce point).

- 1) Produire un certain nombre d'avancées dans la connaissance, chacun dans son champ de compétence, sur des objets spécifiques, parfois érudits.
- 2) Identifier à l'intérieur de chaque discipline, les pratiques et les théories (anciennes et actuelles) de l'interprétation. Ce niveau « méta » est au cœur du projet. L'objectif est lui-même double : il s'agit a) d'éclairer une évolution diachronique, essentiellement centrée sur les seizième et dix-septième siècle et la mettre en perspective avec le débat contemporain. Il faut b) procéder au repérage des conflits et des enjeux de l'interprétation, aussi bien à la période moderne qu'aujourd'hui. Il faudrait viser, bien que l'ambition paraisse démesurée, à constituer une cartographie des théories actuelles de l'interprétation, et ce dans plusieurs disciplines. Beaucoup d'actions envisagées se situent dans cette optique, comme les séminaires ou journées d'étude de M. Hersant et C. Liaroutzos sur l'actualité de Bakhtine, de M. Rueff sur le renouveau de la philologie, de M. Macé sur les pensées de la réception, d'O. Pfersmann sur les théories objectivistes de l'interprétation en droit et littérature, de J.-Patrice Courtois et de R. Salado sur la traduction, de M. Vernet sur les modalités d'interprétation de l'image, etc. On devrait grâce à ce programme balayer un certain nombre de théories et de pratiques interprétatives.

Il faut aussi confronter et discuter ces résultats. Cela n'ira pas sans risque de controverses, peut-être de blocages, dont certains sont faciles à anticiper (pour ou contre l'auteur, théories objectivistes / subjectivistes de l'interprétation, psychanalyse / sciences cognitives, etc). On peut s'adonner au débat constructif, mais il serait illusoire de viser à une théorie unifiée ; les interlocuteurs ont d'ailleurs été choisis en partie parce qu'ils représentaient des points de vue divergents. L'objectif est d'identifier les points de blocage et de les répertorier.

3) Le troisième objectif est celui de la coopération interdisciplinaire, ce qui est le plus difficile à mettre en œuvre. Il s'agit de faire en sorte que les débats dans une discipline éclaire ceux des autres, dans une perspective diachronique (au seizième siècle, les débats concernant la sémiologie médicale ont certainement à voir avec ceux de l'exégèse religieuse) et à l'époque contemporaine : peut-on repérer, ou bien créer, des passerelles entre les débats actuels sur l'interprétation dans différentes disciplines ? Certaines actions envisagent directement la confrontation, d'autres sont encore à inventer. S'il n'est pas certain que l'on œuvrera en faveur d'un redécoupage des partenariats disciplinaires (comme le projet l'annonce présomptueusement), on peut au moins interroger ce qui est en train de se mettre en place (le reflux de la psychanalyse devant les sciences cognitives par exemple, la mode de la confrontation entre droit et littérature).

Pour réaliser ces objectifs, on peut prévoir **une réunion annuelle des responsables de pôles** (au lieu de deux initialement prévues) et **une réunion de synthèse par pôle**.

Afin d'éviter l'éparpillement, il est essentiel de documenter toutes les actions, de toujours les mettre en relation avec les objectifs 2, voire 3, du projet. Il ne faut pas qu'il y ait d'action qui ne se pose pas, même dans un deuxième temps, le rapport avec la problématique générale. On veillera à communiquer les programmes et de courts compte-rendu problématiques que l'on mettra en ligne pour chaque action. Un site sera bientôt ouvert ; pour la communication interne, sur le site du CLAM (<http://www.univ-paris-diderot.fr/clam/>); pour les résultats scientifiques, sur la proposition de Marielle Macé, une page « Hermes » sera ouverte prochainement sur l'Atelier de théorie littéraire de Fabula.

Un(e) ingénieur de recherches sera bientôt nommé(e). Il ou elle coordonnera la mise en ligne des compte-rendus et des documents, aidera à l'organisation des manifestations scientifiques et à la mise au net des manuscrits.

Françoise Lavocat propose enfin que la première année soit consacrée à faire intervenir les membres du groupe qui appartiennent à d'autres disciplines, afin qu'ils exposent les enjeux de l'interprétation dans leur domaine.

Une journée consacrée à l'interprétation des textes religieux (**Susan Last Stone**), et dans le domaine du droit (**Otto Pfersmann, Michel Rosenfeld**) est d'ores et déjà prévue le **6 mai 2009**. **Vincent Nickees**, pour la linguistique a donné son accord de principe pour la rentrée 2009 (date à fixer). Des rendez-vous avec **Richard Weisberg** et **Lionel Naccache** seront prochainement fixés. **Marc Vernet** répond favorablement à la proposition de présenter rapidement les enjeux de sa discipline au groupe.

La dernière année devra enfin être fortement axée sur la mise en commun des résultats et la coopération interdisciplinaire.

Présentation par pôles

Pôle 1 : Histoire de l'interprétation du texte et de l'image (Françoise Lavocat et Andrea Carlino)

F. Lavocat : Ce pôle envisage 7 actions de plus ou moins longue portée, en essayant, non pas de regrouper tous les spécialistes des périodes anciennes, mais de favoriser la rencontre entre périodes anciennes et contemporaines, en particulier en ce qui concerne la réflexion sur l'image et les enjeux de l'interprétation du texte religieux. L'ouvrage collectif sur l'allégorie (A1) est en voie d'achèvement. La conférence de V. Nickees (A2) sur la métaphore dans une perspective historique reste à fixer. Le colloque de F. Aït Touati (A3), « Interpréter les

phénomènes, XVI-XVIIe s », aura bien lieu à Oxford, mais en 2011, de même que celui de François Lecercle et Michel Jeanneret sur l'exégèse du texte et de l'image à la Renaissance (A7) (Attention aux chevauchements de calendrier !).

Il serait souhaitable que le travail de F. Aït-Touati entre en relation avec celui d'A. Carlino sur la médecine, et celui de F. Lecercle avec celui de M. Vernet (A5) sur l'image et de S. Stone (A8) sur l'interprétation des textes religieux.

La journée prévue par C. Liaroutzos et M. Hersant sur l'actualité de bakhtine aura bien lieu au premier semestre 2010.

A. Carlino rappelle qu'il n'existe pratiquement pas d'histoire de la sémiotique médicale. Son projet consiste à faire une histoire des signes liés à la médecine ; il consistera dans le repérage des matériaux et base de données. L'enjeu plus général est de rendre compte de la tension constante entre l'interprétation des signes et l'interprétation des faits. Comment passe-t-on, au seizième et au dix-septième siècle, d'une herméneutique du signe à une herméneutique du fait ? Y-a-t-il différentes façon d'écrire un fait et de décrire un signe ?

Deux autres actions sont envisagées : un colloque sur la notion de cas en littérature et médecine ; un projet sur les cas et descriptions de cas à partir d'un seul texte répertoriant les cas d'autopsie dans les res literaria (3000 cas) : Théophile Bonnet. Ce projet pourrait être financé par le Fonds National de la Recherche (Suisse).

M. Vernet envisage une université d'été en 2010 sur les modalités de l'interprétation de l'image. Problématique : les nouveaux medias font éclater le climat de la cinéphilie des années 50, engageant de nouvelles pratiques ; comment la linguistique, l'iconographie, l'histoire de l'art entrent-elles dans l'analyse des films ? Il faut reprendre quelques fondamentaux sur ces méthodes qui peuvent apporter à l'analyse des films. M. Vernet propose également d'expliquer les enjeux de l'interprétation à partir du travail qu'il effectue sur le fonds Triangle, à propos desquels on peut poser des questions qui rencontrent celle du groupe : on ne sait pas qui écrit ni qui signe les films de Triangle ; il a lieu pendant la première guerre mondiale, ce qui complique la lecture des films.

Est envisagée **une journée consacrée aux enjeux de la question de l'interprétation au cinéma** (avec **J. Nacache**). S. Rabau propose d'y participer avec une communication sur V. Bérard et le cinéma.

Pôle 2 : la nature de l'interprétation- nouveaux partages disciplinaires (Martin Rueff, Otto Pfersmann)

M. Rueff : Il s'agit de faire le point sur ce qui est en jeu dans les conflits philosophiques actuels les plus intenses. On assiste en effet à un rapprochement inattendu avec Wittgenstein, à la fin de de l'aventure phénoménologique. La phénoménologie initiale s'est décrite comme une grammaire pure de la signification, ce qui s'est paradoxalement traduit par un retour sur le sujet (Husserl). Les étapes ultérieures sont la théorie de la signification chez Heidegger (interpréter, c'est être dans le monde qui a produit la signification : « le comprendre » dans *L'Être et le temps*). En sortent les grandes doctrines herméneutiques de la deuxième moitié du XXe siècle, comme celle de Ricoeur. La troisième étape est celle de l'herméneutique dominante : la déconstruction. Derrida n'est qu'un nouvel avatar de la déconstruction, de la relation qu'Husserl imaginait entre un sujet et la signification. Dans la constellation phénoménologique et post-phénoménologique, on assiste à une inflation du mot « herméneutique ». Des pratiques spontanées de la signification passent ainsi pour des théories de l'interprétation. Face à cela a déferlé la vague wittgenstenienne. Ces héritages sont-ils conciliables ? Il y a des versions molles de la synthèse, la plus intéressante étant celle

de Tugendhat¹, ce à quoi sont très opposés, par exemple, Jacques Bouveresse et Vincent Descombes ; selon eux, l'herméneutique est la bête noire de la théorie de la signification. Cela invite à « nettoyer la situation verbale » : qu'est-ce que nous faisons lorsque nous expliquons des textes aux étudiants ?

On se propose d'étudier la relation entre compréhension et subjectivation. La signification, c'est la donation d'un sens par un sujet : or le structuralisme pense exactement le contraire. Une journée d'étude sera consacrée à l'actualité de cela (B4), de ce que les *Mythologiques* avaient d'absolument novateur.. Cela a donné Vernant, Vidal-Naquet, l'école d'anthropologie française, Dan Sperber².

O. Pfersmann : Ce pôle, systématique et non historique, contribue à la cartographie des théories de l'interprétation et à leur approfondissement. Ce pôle doit nécessairement privilégier la théorie. Il se partage entre une version plutôt herméneutiste (Martin Rueff) et une vision anti-herméneutique, celle du premier Wittgenstein (Otto Pfersmann). Selon cette perspective, analytique et moniste, qui cherche à rattacher l'ensemble des disciplines par la formalisation du langage des sciences, il n'y a pas de séparation stricte entre comprendre et expliquer.

Pour en venir à la dimension juridique de cette problématique, un glissement est souvent opéré entre quatre perspectives différentes : 1) une théorie de la signification. 2) une théorie de la décision (pour la plupart des juristes, interpréter c'est décider) 3) une théorie de la justification de la décision 4) une théorie du raisonnement.

Dans le séminaire B8, « Théories objectivistes de l'interprétation entre droit et littérature », l'interdisciplinarité réside dans la théorie philosophique de l'interprétation. Il y a en effet une interdisciplinarité intrinsèque qui nécessite un effort philosophique commun. Il s'agit de surmonter le grand clivage du XXe siècle entre herméneutique et philosophie analytique, grâce à la collaboration des linguistes, des philosophiques et des juristes. L'interprétation n'est pas un exercice autonome et irréductible, au contraire, c'est un exercice parfaitement réductible si l'on l'intègre dans un effort philosophique lié à la philosophie du langage.

Pour Michel Rosenfeld, en revanche, l'interprétation est une justification éthique marquée au sceau du relativisme et du pluralisme. Celui-ci, qui passera en 2010 un mois à Paris 7 pour mettre en œuvre le travail commun, organisera une journée d'études sur le thème « Pluralisme et droit et pluralité des interprétation » (B10).

S. Rabau : La réflexion philosophique sur l'interprétation engage chaque littéraire à interroger sa propre pratique et de lecture d'interprétation du texte, comme l'a rappelé Martin Rueff. Le projet « pour ou contre une lecture contre-auctoriale » propose de remettre en cause un présupposé admis dans la pratique du commentaire : la lecture en sympathie avec l'auteur. Nous nous contentons souvent d'explicitier « ce que l'auteur a voulu dire ». Le formalisme des années 80 a remis en cause cela mais en faisant radicalement l'économie de l'auteur. Nous proposons d'expérimenter ce que serait une lecture par antipathie, contre-auctoriale (B2). Il s'agira d'un séminaire en résidence (7-11 septembre 2011).

Il serait opportun de coordonner cette action avec celle qu'envisage Richard Weisberg (B3) sur « l'auteur comme origine de l'interprétation » (à préciser).

Pôle 3 : Lire, traduire, commenter (Sophie Rabau, Larry Norman)

¹ *The Hermeneutic Nature of Analytic Philosophy, A Study of Ernst Tugendhat*, Columbia University Press, 2008.

² *Le symbolisme en général*, 1997.

S. Rabau : Les exemples privilégiés de l'interprétation pour Shleiermacher sont le droit, la philologie, la théologie. En outre, ma philologie porte en elle-même le débat qui fait opposer le « descriptivisme » à une herméneutique reconnaissant la subjectivité, : toute philologie suppose une herméneutique, mais paradoxalement elle se donne toujours comme en deçà de l'interprétation (quand elle établit le texte, par exemple). Notre pôle interrogera en ce sens la philologie en poursuivant 3 démarches complémentaires :

- 1) Historique, en étudiant la pratique du commentaire au dix-septième siècle (C1 et C5). Le commentaire de Racine à l'*Odyssée* sera l'occasion d'une réflexion méta-philologique.

-2) Théorique : il s'agira d'interroger la philologie dans sa prétention à une visée descriptiviste qui éviterait l'herméneutique. Le numero LHT « Poétique de la philologie » (C3) est en ligne.

Et la journée « la philologie en question » organisée par Martin Rueff s'inscrit aussi dans cette optique.

- 3) Réflexion sur l'exemplarité de la traduction, activité philologique par excellence, Régis Salado, Jean-Patrice Courtois et Claude Murcia (C4).

Chicago possède un fonds très important de traductions d'Homère, ce qui est une des raisons du partenariat.

M. Rueff : Il pourrait être utile de proposer une réflexion géographique de la philologie. L'Allemagne et l'Italie sont les deux grands pays de la philologie. On propose dans ce pôle d'organiser une journée sur cette question, autour de C. Ginzburg (C2).

Christine Noille-Clauzade : Avec le séminaire et le livre collectif sur la tradition du commentaire rhétorique (C5), on se propose d'examiner la frontière, et les distinguos entre commentaires grammaticaux, commentaires sur l'argumentation, interprétation. Quand est-on dans la description, dans l'interprétation (biaisée ?)

R. Salado : Avec la traduction (C4), on a des actes très concrets d'interprétation. Une journée a déjà eu lieu, « Traduction et interprétation », le 6 juin 2008³. Nous avons prévu des ateliers. Nous proposons de travailler à partir de corpus de traductions différentes d'un même texte. On se posera la question de l'articulation entre les traductions, les interprétations, et une théorie cohérente de la signification (comme l'ont fait Berman⁴, Bollack, Eco, Meschonic).

Pour travailler à l'articulation entre les différents membres du groupe, **Claude Murcia** (dans un message) propose une journée sur la traduction du théâtre du XVIIe siècle. G. Hautcoeur, A. Teulade, Z. Schweitzer disent leur intérêt pour cette proposition. A. Duprat et C. Thouret (sorties à 15 heures) pourraient également être parties prenantes de ce projet.

Discussion :

O. Pfersmann : il est très pertinent de réfléchir à la prétention d'autonomie de la philologie. On retrouve des philologues dans toutes les disciplines, y compris chez les juristes. Les variantes germaniques et italiennes sont aussi intéressantes à confronter.

S. Rabau : Il y a également une interaction entre philologie et théologie.

³ Jacques Demarcq : « Traduire Cummings » ; Régis Salado : « Les traductions de W. Whitman depuis la fin du XIXe s » ; Robert Kahn : « Benjamin traducteur de Proust » ; Antonio Gueirero : « Lecture de la "Tâche du traducteur" de Walter Benjamin, Martin Rueff : « Fidélité, attachement, traduction, W. Benjamin et F. Rosenzweig »

⁴ Antoine Berman, *L'âge de la traduction. « La tâche du traducteur » de W. Benjamin, un commentaire*. Presses Universitaires de Vincennes, 2008.

M. Macé : Un point commun se dégage entre plusieurs projets : un questionnement (un soupçon) portant, dans la considération des différentes disciplines, sur une "herméneutique qui s'ignore", où l'herméneutique est conçue non pas comme un processus de construction ou de reconstruction de la signification, mais comme un filtre, un monde mental, un système de valeurs mobilisées en deçà de la méthode ou de la description, bref comme un "biais" ou une vision du monde associés malgré elle à une discipline. Il en résulte des épisodes répétés de "haine de l'herméneutique".

S. Rabau : On en arrive souvent à désigner l'autre comme "l'herméneute".

M. Macé : c'est une question que l'on pourrait poser à la sociologie du champ littéraire, par exemple, ou à la narratologie classique. Dans les moments de crise, où une discipline prend le pas sur une autre et acquiert une position de surplomb dans les sciences humaines, (on pense à l'empire cognitif actuel), cela se pose de façon aiguë.

Pôle 4 : Usages et effets de l'interprétation (Marielle Macé)

Marielle Macé : Ce pôle s'intéresse non à l'amont du geste interprétatif (au passage de la compréhension à l'interprétation, à la construction de la signification), mais à son aval, à son versant pragmatique, qu'il s'agisse des effets que l'interprétation induit ou de l'efficacité qu'elle vise. Dans la triade « compréhension, interprétation, application », cet axe regarde en particulier les liens entre interprétation et application. Les différentes actions envisagées ici doivent encore faire l'objet d'un effort d'unification théorique à l'intérieur du pôle. L'accentuation des effets de l'interprétation gagnerait également à être mise en relation avec le travail du groupe d'A. Carlino, qui interroge le passage de la symptomatologie à la thérapeutique, ou avec celui des juristes, en particulier en ce qui concerne la théorie de la décision en droit.

I. Une série d'actions portent d'abord sur les pensées de la lecture. Il s'agit de réorienter les pensées de la lecture vers le domaine de la pratique, autrement dit celui des usages ; de réfléchir au lien entre lecture et interprétation, de faire le point entre articulation ou dissociation entre l'acte de lecture et l'interprétation dans les grandes pensées de la lecture.

- 6 séances d'un séminaire, avec F. Lavocat, seront consacrées à cette question (D1), tandis que l'autre partie du séminaire traitera de la valeur et des "débouchés" de l'expérience de lecture (D2), en lien avec les travaux d'Yves Citton, des héritiers de Ricoeur, ou encore de Stanley Fish.

- Une série d'actions sont prévues par Marielle Macé à l'EHESS sur les "figures de la réception" (un colloque sera consacré à la figure du "Déjà vu", un autre à celle du "Bovarysme"); elles s'ajoutent au programme déposé, et nourrissent directement la réflexion sur l'interprétation comme pratique.

- **Le numéro de *Fabula-LHT* (D3) consacré à "l'écrivain préféré" est déjà en ligne.**

- Il faudrait ici faire le lien avec le projet **Joana Vultur** (CRAL, CNRS-EHESS), "Herméneutique et arts. Une histoire croisée", qui se propose de comprendre le privilège des exemples esthétiques dans les grandes théorisations herméneutiques (de Dilthey à Vattimo ou à Derrida). Est prévu un colloque en 2012 sur « L'herméneutique des arts aujourd'hui ».

Marc Escola (par la voix de Sophie Rabau) : avec le colloque « Lire pour écrire » (D4), il s'agit d'étudier comment l'effet du texte peut consister en un autre texte. L'effet du texte se

traduit bien par une action, mais cette action reste dans l'ordre de la littérature. Le commentaire est ici vu comme un geste producteur d'un autre texte. La démarche se rattache à la théorie des textes possibles de Michel Charles, qui pose que le commentaire peut non pas justifier mais faire varier le texte. Il s'agit d'étudier le rapport et la frontière entre métatexte et hypertexte. Réécrire, c'est faire un geste d'interprétation. Et interpréter c'est parfois réécrire.

Les autres actions du pôle comprennent les « effets de l'interprétation » comme mise en pratique de l'interprétation dans ses implications politiques et religieuses.

Anne Duprat (D6), sur « les violences de l'interprétation » : étudier comme l'interprétation d'un texte aboutit à le classer à l'index ou quelles stratégies sont utilisées (par les humanistes) pour déjouer l'interprétation de l'inquisition. Il s'agit de situations de contrainte maximale exercées sur et par l'interprétation.

Cela pourrait être mise en relation avec la journée prévue par **M. Rosenfeld** et **S. Stone** (D5) sur les politiques de l'interprétation religieuse aujourd'hui (à préciser lors de la journée du 6 mai).

Lise Wajeman et **Clotilde Thouret** proposent un séminaire sur l'érotique de la réception. Dans l'art contemporain, les dispositifs visent à créer un état physique du spectateur qui vaudrait pour une interprétation. Qu'en est-il pour les périodes anciennes ? Il s'agit de traiter du lien entre l'expérience sensible et l'interprétation de l'œuvre en retour ainsi que l'effet de l'interprétation de l'œuvre sur les corps (exemple de Vasari parlant de la pamoison des nonnes devant un tableau de Saint Sébastien). Le réseau sur l'obscénité au XVIe-XVIIe siècle pourrait co-financer l'opération.

Discussion :

S. Rabau : Avec l'érotique de la réception, on est à la limite de l'interprétation. On est même dans l'anti-interprétation. Gumbrecht oppose la relation de présence, la co-présence, à la relation herméneutique comme relation intellectuelle. Un rapport matériel à l'objet n'est pas un déchiffrement, c'est une anti-herméneutique.

L. Wajeman : La question qui se pose est : est-ce que l'on peut analyser un geste (comme une pamoison) comme une interprétation ? On va relire Rancière, car c'est de cela qu'on parle.

A. Teulade : Toute la controverse sur le théâtre joue sur les effets physiques.

L. Wajeman : On a écarté le pathos, qui a déjà beaucoup été travaillé, ainsi que la littérature pornographique du XVIIIe siècle.

C. Noille-Clauzade : Dans cette problématique, exclure les larmes, mais traiter de la pamoison est curieux.

S. Rabau : Est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt parler de « pathologie de la réception », plutôt que « d'érotique de la réception » ?

F. Lavocat : On voit très bien, au seizième et dix-septième siècle, que la réaction des corps est systématiquement invoquée dans les controverses sur l'interprétation des œuvres. C'est peut-être ainsi qu'il faudrait redélimiter le sujet.

Pôle 5 : Théorie, interprétation, fiction (Sylvie Patron)

S. Patron (lu par F. Lavocat) : Ce pôle prend en charge deux tâches principales telles qu'elles ont été définies par le projet :

- confronter les apports de la narratologie contemporaine (de la ou des théories narratives contemporaines) à une théorie de l'interprétation ;

- examiner quelques unes des modalités et des enjeux de l'interprétation fictionnalisée.

Dans l'introduction qu'elle a rédigée pour le projet, S. Patron dit avoir mis l'accent à la fois sur ce qu'on peut appeler «l'abstinence interprétative» de la narratologie classique (genettienne et post-genettienne) et sur le fait qu'elle contient cependant une herméneutique cachée — autrement dit, sur le fait que la «théorie» et la «méthode d'analyse» proposées par Genette et développées par ses successeurs sont déjà une manière d'interpréter les récits, de leur assigner une fonction et de leur imposer un sens. Selon S. Patron, la narratologie «postclassique», qui est censée dépasser les limites de la narratologie classique, après en avoir assimilé les enseignements, n'a pas éliminé ces contradictions. On pourrait même dire qu'elle les a intégrées au cœur de ses programmes théoriques.

Au cours du colloque «Théorie, analyse, interprétation des récits / Theory, analysis, interpretation of narratives» qui s'est tenu les 12 et 13 décembre derniers⁵

Les participants se sont penchés sur les problèmes suivants :

1) Le problème des rapports entre la théorie, l'analyse et l'interprétation des récits. Quel rôle doit jouer la théorie dans l'analyse et dans l'interprétation des récits ? Quel peut être l'effet en retour de l'analyse et de l'interprétation des récits sur la théorie du récit ?

2) Le problème des rapports entre l'analyse et la lecture «courante» des récits. Le but de l'analyse est-il de rendre compte de ce qui se passe dans la lecture «courante» des récits ? Les études menées sur des groupes de lecteurs empiriques conduisent-elles à modifier l'analyse, voire la théorie du récit ?

3) Le problème de la portée historique et culturelle de la théorie du récit, qui est une façon d'aborder la question des corpus sur lesquels travaille la théorie.

Patricia Eichel-Lojkine : L'action qu'elle dirige met également en jeu le récit, l'analyse et l'interprétation sur le corpus des récits pour la jeunesse (E2 ; cette action est co-financée par l'université du Mans.). Elle prendra la forme d'une journée doctorale annuelle, pendant quatre ans. Ce travail posera moins la question de la légitimité de la littérature pour la jeunesse que des moyens critiques pour en parler : approches linguistiques, génériques, historiques et culturelles. Ce projet pose en premier chef la question de la traduction : la littérature de jeunesse est un corpus constitué par la traduction et l'adaptation (de récits pour adulte, par exemple). L'action se structurera autour de 3 problématiques (conférences avec tables-rondes): selon que la traduction/transposition/adaptation de récits pour la jeunesse (1) met au premier plan la question de l'interculturalité, la différence des langues-cultures; (2) concerne la déclinaison sur des supports ou média différents (poly-exploitation); (3) stimule une interrogation sur les outils critiques à notre disposition (la question de la relation méthodologie-corpus).

⁵ Les thématiques abordées ont été les suivantes - définition des méthodes narratologiques, regards critiques sur la narratologie classique, apports de la narratologie post-classique (le suspense, l'implication du lecteur, la tension narrative...) : **Tom Kindt** (Université de Göttingen, Allemagne) et **Hans-Harald Müller** (Université de Hambourg, Allemagne), **Henrik Skov Nielsen** (Université d'Aarhus, Nordisk Institut, Danemark), **Brian Richardson** (Université du Maryland, États-Unis), **John Pier** (Université de Tours / CRAL, EHESS-CNRS), **Raphaël Baroni** (Université de Lausanne, Suisse). Études de cas : **Françoise Revaz** (Université de Fribourg, Suisse)

- le point de vue des sciences humaines : Sciences cognitives : **Jérôme Pelletier** (Université de Brest / Institut Jean Nicod, CNRS-EHESS-ENS) ; Sociologie : **Philippe Roussin** (CRAL, EHESS-CNRS)

- l'examen de corpus "exotiques" amenant s'interroger sur les frontières linguistiques et historiques des théories du récit : **Akihiro Kubo** (Université de Kyoto, Institute for Research in Humanities, Japon), **Cécile Sakai** (Université Paris Diderot-Paris 7), **Michèle Gally** (Université d'Aix-Marseille), **Patricia Eichel-Lojkine** (Université du Maine)

Trois actions se proposent ensuite d'étudier la fictionnalisation de l'interprétation, ses modalités et ses enjeux.

Anne Teulade (E4) : (« Quand l'interprétation s'invite dans la fiction »), propose de réfléchir sur les jeux entre fiction et commentaire aux XVI^e et XVII^e siècle, afin de déterminer les apports d'un tel dispositif à la réflexion sur l'interprétation dans cette période, mais également, et réciproquement, à la pensée de la fiction. L'idée part du *Défi des signes* de M. Jeanneret : au moment où l'interprétation pose problème, la fiction s'en saisit. L'objet de cette journée d'étude sera la fictionnalisation de l'interprétation au tournant des XVI^e et XVII^e siècle. Il y a aussi bcp de romans contemporains qui relèvent de cette problématique, et se pose la question d'un éventuel prolongement, confrontant les problématiques aux époques modernes et contemporaines.

Guiomar Hautcoeur : Séminaire sur le secret (E3). On part du romanesque comme opérateur d'immersion. Se pose la question des effets (ce qui rejoint le pôle de Marielle Macé). On assiste, à la période moderne à une modification de l'encyclopédie de lecteur (U. Eco) : on passe de dispositifs où la programmation est totale, à des dispositifs qui engagent une herméneutique personnelle.

Crystel Pinçonat : la question qui se pose est la suivante : quel type d'interprétation permet d'encrypter le secret ? Des textes comme *Beloved* de Toni Morrison (1987) se libèrent du modèle du secret comme recherche, à celui du secret comme silence, ce qui renvoie à des lectures contemporaines, psychanalytiques, du secret.

Vérane Partensky participe également à cette action.

Christine Baron : Colloque « droit et littérature » (E5). Ce colloque pourrait s'intéresser autant à l'approche externe (comme la censure) qu'à l'approche interne : dans un cadre fictionnel, comment le texte représente, légifère sur des questions de droit ? La littérature dans les années 70 s'est représentée en terme de transgression. Comment cela se traduit-il dans les formes de récits particuliers ? On pourrait aussi étudier la variabilité des modèles juridiques mis en scène dans les romans.

Discussion :

- à propos des proposition de P. Eichel Lojkine :

O. Pfersmann : Il faudrait mettre cela en rapport avec la philologie. Il serait intéressant d'étudier la mythologie adaptée à la jeunesse.

S. Rabau : La littérature de jeunesse pose bien un cas où la réécriture fait commentaire. On peut cerner la problématique autour de l'idée de « facilitation », de vulgarisation.

P. Lojkine : Avec ce corpus, on est vraiment dans l'interdisciplinarité ; il fait intervenir la sociologie, le marketing, et beaucoup de professionnels. La difficulté est de réunir des gens qui ont une approche théorique de ce corpus ; c'est l'enjeu de cette action.

- à propos des propositions d'A. Teulade

S. Rabau : Claire Maussion est en train de faire sa thèse sur la philologie dans la fiction dans la littérature contemporaine et publie un article à ce propos dans le dernier numéro de LHT. Vincent Ferré pourrait aussi être intéressé par le projet dans sa dimension contemporaine.

F. Lavocat : Il faudrait bien prévoir, cependant, deux actions séparées pour ne pas édulcorer le projet, car je crains que la fictionnalisation de l'interprétation dans la littérature

contemporaine ait été un sujet déjà très exploité. Il faudrait en tout cas délimiter la question. Pour la période moderne, N. Correard serait sûrement intéressé.

- **à propos des propositions de C. Baron**

O. Pfersmann : Beaucoup des questions envisagées par ce projet de colloque ont déjà été traitées, par exemple par l'équipe de C. Biet, ou par R. Weisberg.

C. Noille : Il manque absolument une étude sur le modèle herméneutique juridique et la façon dont il intervient dans la littérature.

F. Lavocat : Un projet est en train de se dérouler sur droit et littérature à l'époque moderne, sous la direction de B. Ribémont ; P. Debailly y participe. Il serait facile d'inviter ces chercheurs à venir nous en parler. Il faudrait aussi prendre le temps de définir, si possible en compagnie de R. Weisberg, une problématique novatrice et pointue pour ce colloque.

Discussion sur le budget

F. Lavocat explique la contrainte, qui est que selon la répartition imposée par le ministère, le budget des prestations de service (54000 euros) est excessif, tandis que celui des missions est insuffisant (80 000). Un moyen de corriger ce déséquilibre est de basculer le plus possible les dépenses du poste « missions » au poste « prestations de service ». Après discussion, les calculs doivent être refaits, et surtout validés par le responsable financier de Paris 7. La question qui se pose, par exemple, est de savoir si l'on peut verser des subventions aux partenaires, étrangers et français, sur le budget des prestations de services.

Un autre difficulté réside dans la tenue de la journée de synthèse du pôle 2, qui devait se tenir à New York. En raison de son coût très élevé, elle ne peut pour l'instant être financée. Il est pour l'instant envisagé de la remplacer par une réunion parisienne. Une discussion doit être menée à ce propos avec nos partenaires de la Cardozo School of Law.

La séance est levée à 17h30

